



AVIS PUBLIC MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

Déplacement assemblée ordinaire du mois d'octobre

Je soussignée, Mireille Bergeron, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Bégin, donne avis lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 1er décembre 2025, le conseil municipal a adopté le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2026. Lors de l'assemblée ordinaire du 8 septembre 2026, le conseil résolu que l'assemblée régulière prévue le 5 octobre 2026 soit et est déplacée pour être tenue le mardi 6 octobre 2026.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal (L.R.C. c. C-27.1).

Donné à Bégin, le 16 septembre 2026.

Mireille Bergeron
Directrice générale, greffière-trésorière

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Mireille Bergeron, greffière-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Bégin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut entre 8 h et 16 h le 16 septembre 2026 en affichant une copie au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité, tel que prescrit au règlement 21-362.

Mireille Bergeron
Greffière-trésorière et directrice générale